CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91246** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Raison sociale : SARL DENIS

Forme juridique : SARL

Capital : 41 000

LE MAROC
35270 COMBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint Malo 2015B00171

Siret : 810 439 877 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 38458-1 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 101506070010

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 101506070010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 23 16 46 33 **Fax :**

Portable : 0685231389

Responsabilité légale :
DENIS DAVID GÉRANT

Site Internet : http://www.couverture-combourg.fr

E-mail : daviddenis.couverture@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 592 276 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	4	17/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/05/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.